

Rapport d'activités



2013



GROUPEMENT GENEVOIS DES
ASSOCIATIONS DE PARENTS
D'ÉLÈVES DU PRIMAIRE



Avec le soutien de



AVEC LE SOUTIEN
DE LA
VILLE DE GENÈVE



Sommaire



Table des matières

Le mot de la Présidente	p. 3
Rapport d'activités du comité	p. 4
Coordination	p. 6
Commissions	p. 8
Pédibus	p. 11
Comptes et bilan 2013	p. 15
Projets 2014	p. 18
Budget 2014	p. 19
Remerciements	p. 20
Comité 2013	p. 21
Membres 2013	p. 22

Le mot de la présidente



2013 a été une année de transition pour l'école primaire et donc pour le GAPP. Avec le changement de magistrature, projets, commissions et débats ont été quelque peu mis en attente : l'occasion pour reprendre les liens avec les APE, redéfinir les priorités et les enjeux pour les années à venir.

Si l'introduction du mercredi matin d'école pour les plus grands reste le changement grandement attendu quant aux incidences qu'il aura pour les enfants et pour l'organisation des familles, bien d'autres sujets devront retenir l'attention des parents ces prochaines années.

Le projet d'école inclusive devrait pouvoir devenir plus qu'une noble intention, la prise en compte des besoins spécifiques de chaque élève, dont les plus en difficulté, devrait être une évidence.

Le PER, un réel outil au service de l'enseignement et la formation obligatoire jusqu'à 18 ans, un moyen de permettre à chaque jeune d'accéder à une formation aboutie et certifiée.

Voilà une liste non exhaustive de quelques enjeux de l'enseignement obligatoire des années à venir.

Rappelons peut-être aussi que le projet de loi pour l'accueil à journée continue se fait attendre, alors que les familles ont plus que jamais besoin d'être soutenues dans une organisation de plus en plus complexe.

Sans les ressources nécessaires, l'école risque surtout de renforcer l'inégalité des chances plus qu'elle ne pourra les réduire, et c'est là le risque majeur auquel il faudra certainement rester plus qu'attentifs.

Si les parents restent investis dans les associations de parents d'élèves, c'est bien parce qu'ils sont conscients de l'importance d'une école publique de qualité pour tous.

Mais l'austérité budgétaire annoncée, risque de fortement compromettre ce projet. A nous, chers parents, de rester attentifs et de continuer à placer les besoins des élèves au centre des préoccupations citoyennes et politiques.

Pour le comité du GAPP
Sandra Capeder, présidente

Beaucoup de questionnements cette année au comité du GAPP. Un besoin de réflexion à propos de l'avenir du comité. Le GAPP a pris une plus grande importance en quelques années et les parents élus au comité sont pour certains dans leurs dernières années d'engagement. La question de la relève pour le comité va se poser à nouveau en 2014.

Horaire scolaire



L'année 2013 a été calme sur ce sujet. Le travail se situant plutôt au niveau de la direction générale de l'enseignement obligatoire pour la mise en place en 2014.

Des questionnements persistent au niveau des parents à propos de l'accueil continu et de la manière dont sera organisé le mercredi midi. Le comité s'est tenu informé et a relayé aux APE les informations qui lui parvenaient.

Conseils d'établissements



Les conseils d'établissements ont fonctionné comme à l'ordinaire en 2013. Le GAPP a eu peu d'échos à ce propos.

Le questionnaire établi à la rentrée scolaire à l'attention des APE montre une fois de plus que l'information circule peu entre les parents et les conseils.

Les ordres du jour ne sont pas communiqués pas plus que les dates des séances. Les comptes-rendus sont parfois rendus publics, mais souvent uniquement par internet ce qui semble insuffisant.

Devoirs, études surveillées



Il semble que les études surveillées se mettent en place de manière satisfaisante pour une majorité d'APE.

Le système mis en place et qui fonctionne aujourd'hui répond à une demande des parents exprimée depuis 2007.

Il reste quelques écoles dans lesquelles les études surveillées ne sont pas suffisantes en termes de nombre de places et/ou de fréquence.

Le comité du GAPP reste très attentif à ce dossier qui est une préoccupation importante pour les parents.

Notes à la demi-bonne

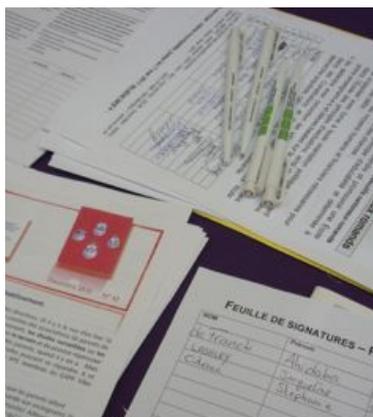


En discussion depuis plusieurs années, la mise en place d'un barème d'évaluation à la demi-bonne dès la 5ème année a finalement été introduit à la rentrée scolaire 2013.

Le comité a activement soutenu ce projet et se félicite de ce changement. Les parents semblent satisfaits de cette nouvelle notation qui permet aux élèves d'obtenir des résultats plus précis.

Par ailleurs cela permet une cohérence avec le cycle d'orientation qui évalue déjà à la demi-bonne.

Partenariat - FAPECO - FAPPO



Les déplacements des élèves d'un cycle d'orientation à un autre, semblent susciter moins de réactions des familles, les explications données et les aménagements en termes d'accueil des élèves semblent avoir porté leurs fruits.

Les comités du GAPP et de la FAPECO resteront attentifs à cette question notamment en relation avec l'état des bâtiments scolaires. En effet, les parents d'élèves s'inquiètent de l'état de certains cycles. Le GAPP, la FAPECO et la FAPPO (Fédération des associations de parents d'élèves du post-obligatoire) se sont unis pour tenter de faire avancer le dossier de la rénovation des bâtiments scolaires vétustes.

L'unification des directions générales du cycle et de l'enseignement primaire ont aidé les deux faitières (GAPP - FAPECO) à mieux identifier des dossiers communs. Une rencontre entre les comités, a permis d'aboutir au constat que les deux organisations ont besoin de temps pour envisager une collaboration plus accrue en vue d'une éventuelle fusion.

Enfants à besoins éducatifs particuliers



Le GAPP est régulièrement interpellé sur la question de la détection des troubles d'apprentissages et la mise en place de mesures. Une rencontre a été organisée entre des membres du comité et des parents d'élèves concernés par cette problématique.

Le groupe de travail constitué a créé des pages sur le site internet du GAPP afin de communiquer avec les familles concernées et parfois un peu démunies face aux difficultés de leurs enfants.

Une campagne de communication a aussi été entreprise auprès des membres.

Coordination



Créée en 2007, la Coordination soutient et conseille les APE. Elle coordonne les activités du comité et assure le suivi des différents dossiers, la gestion administrative et la comptabilité du GAPP et du Pédibus.

En 2013, la coordinatrice et la secrétaire ont organisé 10 comités du GAPP et 6 Assemblées des délégués et rédigé leurs ordres du jour et PV. Des délégués d'APE sont venus au bureau à 12 reprises. La coordinatrice a participé à une vingtaine de séances de commissions du DIP et rencontré les partenaires du GAPP lors de plus de 40 réunions, elle a rencontré 5 comités d'APE. La coordination assume aussi les diverses rédactions, du GAPP Info, de l'Info GAPP, l'actualisation du site internet, l'élaboration et le traitement des deux questionnaires aux membres et aux parents en général.

Bulletin et Info GAPP



La nouvelle formule du bulletin du GAPP, appelée « GAPP Info » a été distribuée via les fourres de communications des élèves. Ce nouveau journal a bénéficié de retours positifs de la part des parents.

Cela a aussi permis de faire connaître les activités du GAPP et des APE à de nouvelles familles.

Les infos GAPP ont continué à paraître.

La diffusion de cette dernière par mail demandera encore un peu de travail auprès des APE. En effet, lorsqu'elles sont diffusées par mail, par les APE, les retours sont positifs et les informations bénéficient aux familles.

Assemblée des délégués-es



Six fois dans l'année, les APE ont envoyé un ou deux représentants à l'assemblée des délégués-es.

Ces rencontres ont permis une large diffusion d'informations, un partage d'expériences et de bonnes pratiques.

A chaque assemblée qui a rassemblé entre 25 et 41 délégués, un thème a été développé.

Site Internet



Le site est toujours régulièrement visité et apprécié par les parents.

Un travail de mise à jour régulier permet d'avoir un nombre de visites assez stable. En 2013, le nombre de visite est de plus de 8'000 visites par mois.

Des fonds externes permettront une refonte du site internet pour 2014. L'intégration d'une newsletter permettra une meilleure diffusion auprès des membres et des parents en général.

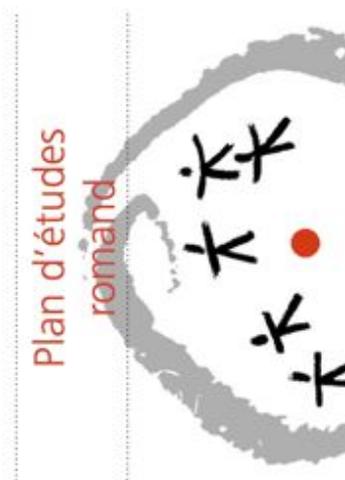
Les Infos GAPP, PV et convocations aux assemblées sont régulièrement consultés.

Le GAPP est représenté dans plusieurs commissions officielles ou paritaires dont la liste figure ci-dessous.

Les parents qui représentent le GAPP sont élus lors d'une assemblée ou par le comité et représentent les parents d'élèves. Ils doivent être membre d'une APE faisant partie du GAPP et participer aux assemblées des délégués.

Ces commissions sont importantes, car elles permettent aux parents d'être représentés au niveau cantonal et, dans certaines commissions, de prendre part aux décisions.

Conférence de l'Instruction publique (CIP)



Commission officielle. Les membres y sont nommés pour une période de quatre ans, dès le 1er mai de l'année qui suit le renouvellement du Grand-Conseil et du Conseil d'Etat. Le chef du département préside la conférence qui s'est réunie 4 fois cette année. Le GAPP y était représenté par Sandra Capeder, Edith Scherer, Anne Thorel Ruegsegger.

Sujets abordés:

- Planning des vacances scolaires 2015-2016.
- L'accueil à journée continue.
- L'école inclusive.
- La réforme de la maturité gymnasiale.
- Les bourses d'études.
- La rentrée scolaire 2013 pour tous les ordres d'enseignements.
- La refonte de la loi sur l'Instruction publique.
- La nouvelle loi sur les HES.
- La formation obligatoire jusqu'à 18 ans.
- Le catalogue de mesures de soutiens pour les enfants en difficulté.
- Le dispositif sport-arts études.
- Les assistants à l'intégration scolaire.
- Le programme de prévention contre l'alcool.

Conférence de l'enseignement primaire (CEP)



Selon le mandat reçu de la Secrétaire générale du département, la CEP est composée des différents partenaires de l'enseignement primaire (enseignants, parents, directeurs, direction générale) et se réunit 4 fois par an. Sandra Capeder, Geneviève Rosset, Anne Thorel Ruegsegger y ont représenté le GAPP en 2013. Cette année pour des raisons d'organisation et de fusion des directions générales, la CEP ne s'est réunie qu'à une occasion.

Sujets abordés:

- Horaire scolaire du cycle moyen à la rentrée 2014.
- Evaluation et bulletins scolaires.

Commission de Fonctionnement (CF)



Instaurée pour évaluer au fur et à mesure le nouveau fonctionnement de l'enseignement primaire, la Commission de fonctionnement travaille de concert avec l'Observatoire du fonctionnement qui fournit les analyses demandées par la commission. Le secrétariat général renouvelle le mandat de la commission. Le GAPP y a été représenté en 2013 par Sandra Capeder, Geneviève Rosset, Anne Thorel Ruegsegger. La commission s'est réunie à trois reprises.

Sujets abordés:

- Reconfiguration des établissements, allocation de ressources aux établissements, réseaux et partenariats, autonomie des établissements, conseils d'établissements, projets d'établissements, maîtres généralistes et spécialistes,
- Ecole inclusive.
- Rentrée 2013.
- Fusion des directions générales de l'enseignement primaire et du cycle d'orientation.
- Nouveau mandat après la fusion et refonte de la commission.

Commission consultative de l'intégration des enfants et des jeunes à besoins éducatifs particuliers ou handicapés (CCIJBEP)



Commission officielle, en relation avec la loi sur l'intégration des enfants et des jeunes à besoins éducatifs particuliers ou handicapés. Elle fournit des préavis au DIP en matière de politique d'intégration des bénéficiaires, elle étudie et propose au département toute mesure de nature à favoriser l'intégration et elle veille à la coordination des efforts fournis en la matière.

Le GAPP y est mandaté pour représenter les parents de l'enseignement ordinaire et y est représenté par Sandra Capeder.

En 2013, la commission, par le retour des différents groupes de résonances, a suivi la mise en place des dispositifs d'intégration dans les établissements scolaires, les besoins de prise en charge d'enfants à besoins spécifiques dans la petite enfance et les réalités du post-obligatoires.

Ce travail de suivi et de recensement des problématiques et des besoins non couverts, devrait permettre à la commission de faire de nouvelles propositions à l'avenir quant à l'amélioration du dispositif.

Commissions



Commission soutien scolaire pour les élèves en difficultés



Une commission faitière s'est constituée en 2011 pour traiter de la question des enfants en difficulté d'apprentissages dans les trois ordres d'enseignement.

Cette commission est constituée des différents partenaires de chaque ordre d'enseignement. Les parents du primaire y sont représentés par Anne Thorel Ruegsegger.

La commission s'est réunie à 5 reprises.

Sujets abordés:

- Catalogue des mesures de soutien.
- Présentation du projet DIAMs, dispositif d'apprentissage et d'intégration mixte.
- Parcours des élèves et transition, au cycle et au post-obligatoire.
- Présentation de l'assistance éducative en milieu ouvert (AEMO).
- La formation obligatoire jusqu'à 18 ans.
- Monitoring des mesures de soutien.
- Présentation de l'évaluation du projet Reliance.
- Présentation du film GaléRage, récits de jeunes sur la touche.

FAPERT



La Fédération des Associations de Parents d'Elèves de la Suisse romande et du Tessin a été créée en 1972. Elle regroupe huit associations cantonales de parents francophones, soit plus de 15'000 membres individuels.

Par des rencontres régulières et en participant activement à des groupes de travail, la FAPERT fait valoir l'avis des parents auprès des autorités politiques dans de nombreux domaines qui touchent à l'école : plan d'études, moyens d'enseignement, structures d'accueil parascolaire, etc. Elle permet ainsi de faire connaître les besoins des familles et de s'exprimer sur leurs attentes en matière de scolarité et de formation.

La FAPERT consulte et informe aussi sur les dossiers actuels : les langues et le plurilinguisme, l'évaluation, la relation entre parents et enseignants, les conseils d'établissements, la formation des enseignants et l'harmonisation du système scolaire.

Cette année, le GAPP n'a participé qu'occasionnellement aux séances de la FAPERT.

Pédibus



Créée en 2002 au sein du GAPP, la Coordination Pédibus-Genève soutient, conseille les Pédibus et stimule la création de nouvelles lignes. Elle contribue à inscrire cette démarche dans la continuité. Elle constitue un partenaire privilégié des parents d'élèves, des associations de parents, des autorités communales, de la Ville et du Canton en matière de sécurité du chemin de l'école.

Pour que les Pédibus ne restent pas isolés, temporaires ou dépendants de la disponibilité de quelques-uns, il est important de les inscrire dans un cadre permanent. C'est la mission de la coordination qui est chargée de la promotion du Pédibus dans tout le canton.

Coordination en 2013



L'année 2013 a été une année de consolidation de la nouvelle organisation et de prise en mains de nouveaux dossiers.

En effet, un questionnaire adressé à toutes les associations de parents membres du GAPP a permis de constater que les parents ont un important sentiment d'insécurité à propos du chemin de l'école. Des actions seront proposées dans le courant 2014.

La coordination du Pédibus Genève est membre de la coordination romande des Pédibus gérée par l'ATE.

La coordinatrice participe aussi à diverses commissions en lien avec la mobilité, le Conseil des déplacements (CODEP) qui se réunit 5 à 6 fois par an. Et la commission cantonale d'éducation routière qui réunit une fois par an les acteurs de l'éducation routière.

Elle entretient des liens de proximité et de qualité avec la Brigade d'éducation et de prévention (Police) qui intervient dans les établissements primaires.

Des collaborations existent aussi avec le service des écoles de la Ville de Genève et avec le Département des transports et de l'agriculture.

Principes et acteurs



Le Pédibus est un système d'accompagnement des enfants à pied à l'école. Les parents y inscrivent leur enfant et se relaient pour en assurer la conduite, à tour de rôle.

Les parents utilisateurs en déterminent le tracé, les arrêts, les horaires et le règlement, avec notre aide et nos conseils. **Le succès de la mise en place d'un Pédibus réside donc avant tout dans l'engagement des parents.**



Développement dans le canton

A la fin de l'année 2013, 17 Pédibus sont actifs et 10 en pause, 3 nouvelles lignes se sont ouvertes à :

- Plan-les-Ouates, les Serves (3 lignes)

Ces Pédibus rassemblent plus de 60 parents et 110 enfants.

Un fléchissement du nombre d'ouverture de nouvelles lignes est constaté.

Le manque de temps et l'insécurité ressentie par certains parents expliquent en partie ce repli.

La coordination travaille à des solutions pour permettre de remettre les parents en route sur les chemins d'école.



Site Internet



En 2013, la fréquentation du site a été de **plus de 3'500 visites**, près de 300 visites par mois, 9'284 pages ont été consultées et 25 sites internet référencent celui du Pédibus. **73% des visiteurs étaient nouveaux** (n'avaient jamais consulté le site auparavant).

Le nombre de visites est tout à fait satisfaisant pour un site tel que celui du Pédibus. Toutefois nous notons une baisse constante depuis 2009, année record. L'option de la refonte du site à été mise en attente pour 2014.

Journée à pied à l'école



Comme chaque année, **les Pédibus genevois ont célébré la journée internationale à pied à l'école qui a eu lieu le 20 septembre**. Ce moment festif est l'occasion de lancement de lignes Pédibus et permet aussi de montrer certains noeuds du trafic aux autorités qui y prennent part. Mais **la journée internationale est aussi une fête** qui permet aux enfants de profiter du chemin de l'école...

De nombreux pédibus ont célébré cette journée placée sous le thème « voir et être vu ».

Plusieurs Conseillères administratives et Conseillers administratifs étaient également de la fête et ont conduit les Pédibus en Ville de Genève. Dans certaines communes, des élus se sont également joints à ces cortèges colorés.

Pédibus



Campagnes de promotion

Depuis plusieurs années un dépliant intitulé « je commence l'école à Pédibus » est distribué lors des inscriptions des enfants à l'école primaire. Il est aussi diffusé dans les institutions de la petite enfance du canton et aux parents d'élèves. Il promeut les Pédibus comme moyen sain et sûr pour aller à l'école.

Grâce à un soutien du Bureau pour l'intégration des étrangers, nous avons pu faire traduire le dépliant en 5 langues afin d'atteindre de nouvelles familles et de l'utiliser comme facteur d'intégration.



Plus de **15'000 élèves des degrés élémentaires** des écoles du canton de Genève ont reçu une carte de format A5, invitant à créer une ligne. Cette carte est conçue à l'intention des parents. Cette action a été organisée avec l'accord du Département de l'instruction publique, pour la distribution dans les écoles.

Au dos de la carte, figure un **horaire à remplir**, qui doit aider les parents à organiser les trajets scolaires et les inciter à les parcourir à Pédibus ou à pied.



Une nouvelle campagne a été créée cette année, il s'agit d'une diffusion d'un petit diaporama dans les Transports publics genevois. Conçu comme un concentré du film qui figure sur le site internet, il donne une image positive du Pédibus en quelques secondes, plusieurs fois par jour. Nous avons bénéficié de deux semaines de diffusion à la rentrée scolaire.

Les parents qui souhaitent plus d'informations sont aussi toujours dirigés vers notre **site internet**.

Une page Facebook a été créée par le bureau conseil ATE. Pédibus est connecté!

Finalement les lignes ont été invitées à participer à un concours photo de Noël. Résultats en 2014!

Les autorités partenaires



POST TENEBRAS LUX



La **Ville et le Canton de Genève subventionnent la Coordination Pédibus-Genève**, permettant de financer le travail de coordination, les campagnes d'information et la mise à disposition du matériel nécessaire aux Pédibus.

Le Pédibus fait partie du **Plan cantonal de prévention et promotion de la Santé** et bénéficie de son soutien depuis 2009.

L'engagement des collectivités publiques en faveur du Pédibus est indispensable et constitue une **marque de reconnaissance** pour tous les parents engagés dans les Pédibus.

Pédibus



Réunions / partenariats



La **Coordination Pédibus Genève a pris part aux séances de la coordination romande des Pédibus (ATE)**, occasion de mettre en place des **stratégies de communication et de valoriser la production** de documents.

La coordinatrice a participé à un colloque sur les plans de mobilité scolaire, organisé par l'ATE.

La coordination est présente lors des assemblées de délégués du GAPP ce qui permet un lien direct avec les associations de parents d'élèves. Ces séances ont lieu 6 fois par an. Une assemblée dédiée à la présentation des plans de mobilités scolaires à été organisée en 2013.

Commission cantonale d'éducation routière (CCER)



La commission regroupe une fois par an les acteurs de la mobilité autour des établissements. Les enseignants, les directeurs, les associations en lien avec la mobilité, la BEP, etc.

Les sujets abordés cette année:

- Bilan de l'éducation routière par la BEP.
- Présentation et situation des Pédibus.
- La prévention au CO.
- La journée internationale à pied à l'école.

Conseil des déplacements (CODEP)



Le Conseil des déplacements (CODEP) est un organe consultatif, créé en 1999, formé de douze membres titulaires, dont la Coordination du Pédibus (pour le GAPP et le Pédibus). Le CODEP contribue aux travaux stratégiques liés au domaine de la mobilité.

Le CODEP est présidé par le/la conseiller/ère d'Etat en charge de la mobilité et du transport. Le CODEP s'est réuni 5 fois en 2013. Il n'y a pas toujours un lien direct entre les préoccupations du Pédibus/GAPP et les sujets présentés au CODEP mais nous intervenons régulièrement pour rappeler les intérêts et les besoins des parents et des enfants en terme de mobilité et de sécurité.

Bilan 2013



	2013	2012
ACTIFS	69'151.44	60'354.15
Liquidités	59'157.99	20'392.80
CCP	59'157.99	20'392.80
BCGe	0.00	0.00
Créances	6'315.25	6'867.75
Débiteurs	6'315.25	6'867.75
Stocks panneaux Pédibus	0.00	0.00
Impôt anticipé	0.00	0.00
Actifs transitoires	3'676.20	33'091.60
Charges payés d'avance	991.70	991.60
Produits à recevoir	2'684.50	32'100.00
Immobilisations corporelles	2.00	2.00
Mobilier	1.00	1.00
Informatique	1.00	1.00
PASSIFS	69'151.44	60'354.15
Dettes à courts terme	5'152.05	2'152.60
Créanciers assurances	5'152.05	2'152.60
Salaires et charges sociales à payer	0.00	0.00
Passifs transitoires	39'456.39	30'792.19
Charges à payer	15'812.15	13'732.59
Produits reçus d'avance	23'644.24	17'059.60
Provisions	5'000.00	7'000.00
Site internet	5'000.00	0.00
plaquette présentation	0.00	0.00
semaine sans TV	0.00	0.00
Film spot	0.00	7'000.00
refonte comptabilité	0.00	0.00
DVD	0.00	0.00
Salaires	0.00	0.00
Fonds propres	19'543.00	20'409.36
Résultats reportés	19'928.66	19'315.04
Dépôts APE	480.70	480.70
Fonds social Wilsdorf	0.00	0.00
résultat année en cours	-866.36	613.62
différence actifs / passifs	0.00	0.00

Comptes 2013



	2013	2012
PRODUITS	180'076.06	194'872.77
Produits APE	25008.00	25'612.00
Cotisations APE	25'008.00	25'612.00
Produits bulletin GAPP	0.00	0.00
Publicité bulletin	0.00	0.00
Produits ventes	0.00	1'635.00
Vente banderoles (panneaux)	0.00	1'635.00
Subventions ordinaires	113'735.05	134'197.00
Subvention DIP GAPP	39'204.00	39'600.00
Subvention DIM Pédibus	30'000.00	30'000.00
Restitution Subvention DIM	-1'985.95	
Subvention non monétaire Ville Genève (loyer)	20'717.00	38'797.00
Subvention Ville Genève Pédibus	25'800.00	25'800.00
Subvention Ville Genève "Journée internationale"	0.00	0.00
ATE participation	0.00	0.00
Subventions extraordinaires	31'609.36	22'628.90
Subvention Loterie Romande	10'273.20	1'940.40
Participation FAPECO	0.00	362.50
Subvention Plan cantonal Santé Prévention	15'000.00	15'000.00
ATE participation	1'764.00	5'326.00
Subvention BIE	2'500.00	
Don Famille Firmnich	2'072.16	0.00
Autres produits	9'723.65	10'799.87
Dons	0.00	3'383.12
Jetons de présences	2'684.50	5'947.50
Produits divers	19.25	1'437.30
Produits financiers	19.90	31.95
Dissolution provisions	7'000.00	0.00
CHARGES	180'942.42	194'259.15
PERSONNEL & MANDATAIRES	87'171.35	94'370.11
Salaires bruts	72'492.00	74'590.30
Charges sociales	11'069.35	11'661.57
Indemnités	2'000.00	2'500.00
Honoraires (comptabilité, etc.)	1'400.00	4'643.24
Formation continue	210.00	975.00
DEPENSES LOCAUX	21'230.65	41'773.85
Loyer + charges + SIG	20'717.00	38'797.00
Location salles	500.00	2'728.25
Nettoyage et entretien bureau	13.65	248.60
BULLETIN, PUBLICATIONS ET MATERIEL	49'064.60	30'533.14
Graphiste	22'384.08	2'268.00
Peinture	0.00	0.00
Illustrateur	0.00	0.00
Animations	2'375.00	5'176.80
Photographes	1'458.80	687.30
Web master	0.00	0.00
Traducteur	0.00	0.00
Impression	12'927.56	11'710.44
Fabrication banderoles (panneaux)	115.56	1'304.30
Pressage CD et DVD	0.00	0.00
Diffusion et pose	1'997.70	1'660.00
Participation Pédibus coordination ATE	4'500.00	4'500.00
Petit matériel	252.70	3'043.70
Autres frais	3'053.20	0.00
ADMINISTRATION	15'200.62	18'991.40
Fournitures et petit matériel de bureau	346.85	3'644.75
Photocopieuse	6'068.13	5'258.94
Abonnements, cotisations (y.c. FAPERT), livres	1'423.80	1'683.13
Télécommunications	1'241.20	1'778.15
Site Internet	3'652.24	409.00
Frais postaux	1'542.10	3'547.93
Charges financières	23.90	50.45
Frais informatique	384.00	2'146.65
Assurances commerciales	468.40	472.40
Autres charges administratives	50.00	0.00
AUTRES CHARGES	3'275.20	8'590.65
Frais associatifs	2'246.90	5'305.30
Frais de représentation et publicité	475.80	1'220.05
Frais divers, pertes et charges exceptionnelles	552.50	2'065.30
AMORTISSEMENTS	0.00	0.00
PROVISIONS	5'000.00	0.00
Résultat	-866.36	613.62

Rapport des vérificateurs aux comptes



Les comptes du GAPP ont été vérifiés le 21 mars par les vérificateurs élus par l'assemblée générale 2012, Mme Anne Forster et Suzan Pasin.
La coordinatrice et le comptable du GAPP étaient présents.

A l'assemblée générale
des membres de l'association

GAPP

1203 Genève

Genève, le 21 mars 2014

Concerne : vérification des comptes 2013

Mesdames, Messieurs,

En exécution du mandat de vérificatrices des comptes que vous avez bien voulu nous confier, nous avons vérifié les comptes annuels de votre association, arrêtés au

31 décembre 2013

d'où il ressort une perte de

CHF 866.36

Nous avons constaté que le bilan et le compte de profits et pertes concordent avec la comptabilité régulièrement tenue et qu'ils sont établis conformément aux dispositions légales et statutaires.

Les différents actifs de votre Association ont été justifiés.

Les taux d'amortissements ont été appliqués selon les directives DIP 2 - version 2.

Sur la base des résultats de nos contrôles, nous vous proposons d'approuver les comptes qui vous sont soumis.

Anne FORSTER

Suzan PASIN

Le journal annuel du GAPP qui a rencontré un beau succès est à nouveau en cours de parution et sera distribué à l'ensemble des familles ayant un enfant en primaire.

La refonte complète du site internet aboutira en 2014. Les infos GAPP seront plus régulières.

La mise en place du mercredi matin et de l'accueil continu devrait occuper une partie de l'année.

- ➔ **Liens GAPP/APE:** soutenir les APE encore davantage dans leurs préoccupations, améliorer l'information auprès des comités et des parents membres. La coordination devra promouvoir encore les outils d'informations que sont les journaux d'APE et les services mis à disposition des APE. Le site internet du GAPP fera aussi l'objet d'une campagne promotionnelle.
- ➔ **Journal du GAPP:** la nouvelle formule du journal, GAPP Info, à destination de toutes les familles est en production pour la deuxième fois. Il sera à nouveau distribué aux familles par l'intermédiaire de la fourre des élèves.
- ➔ **Pédibus:** soutenir et aider la création de lignes, participer à la coordination romande. Informer les parents au sortir des crèches et dès l'inscription à l'école. Rafraichir le site internet et resserrer les liens avec les communes et les conseils d'établissements (CoEt). Répondre aux soucis exprimés par les parents d'élèves et contribuer à mieux anticiper le développement piétonnier dans les quartiers qui se forment ou se transforment.
- ➔ **Plaquette GAPP traduite:** continuer à diffuser la plaquette de présentation du GAPP et des APE en français et dans d'autres langues.
- ➔ **Diversité culturelle:** comprendre et promouvoir l'apport de la diversité au sein de l'école. Participer à la mise en place de diverses activités ou organisations institutionnelles (semaines à thèmes) avec des partenaires. Participer à la coordination Suisse des Ethnopolys et en promouvoir l'organisation dans le canton de Genève.
- ➔ **Encadrement et appui des élèves en difficultés:** poursuivre la collaboration avec les associations «expertes» dans les problématiques concernées, relayer les demandes et difficultés des familles auprès des instances concernées, suivre de près les développements de ce dossier et communiquer avec les familles.
- ➔ **Accueil continu / GIAP:** suivre le processus d'élaboration du règlement d'application de la loi sur l'accueil continu. Informer les parents à ce sujet. Suivre de près les modifications prévues par le GIAP et s'assurer que les prestations sont en relation avec les besoins des familles.
- ➔ **Enseignement primaire:** au travers des différentes commissions, suivre l'évolution de l'enseignement primaire, notamment la fusion des directions générales, les conseils d'établissements, les organisations de rentrée scolaire, l'évaluation des élèves et le passage au CO.
- ➔ **Mercredi matin:** suivre sa mise en place globale ainsi que le renforcement de l'enseignement de la lecture pour le cycle élémentaire.
- ➔ **PER-Harmos:** Suivre la mise en place du PER et des mesures liées au concordat Harmos.
- ➔ **Nouveau cycle d'orientation et modifications de la carte scolaire:** suivi des premières années de la nouvelle organisation du CO et des décisions prises quant à la modification de la carte scolaire. Collaborer avec la FAPECO et les parents concernés.
- ➔ **Enseignement des langues:** en vue de l'enseignement de l'anglais, suivre la politique du Département et rester attentif à la qualité de l'enseignement de l'allemand et de l'anglais.
- ➔ **REP:** continuer à suivre l'évolution du dispositif REP dans le canton.
- ➔ **Tournée de café de parents:** poursuivre la collaboration avec l'Ecole des Parents, pour l'organisation des cafés de parents sur le thème des enfants et des écrans, des nouvelles technologies et de l'éducation.

Budget 2014



Le budget 2014 s'inscrit dans la durée la nouvelle organisation du GAPP et permet la réalisation de divers projets. Refonte des sites internet, projets concernant les Pédibus et la diversité culturelle notamment.

Certains projets ne seront réalisés que si des financements additionnels sont trouvés.

	
BUDGET	
2014	
PRODUITS	183'289.00
PRODUITS APE	25'000.00
Cotisations APE	25'000.00
SUBVENTIONS ORDINAIRES	115'717.00
Subvention DIP	39'200.00
Subvention DIM	30'000.00
Subvention non monétaire Ville Genève (loyer)	20'717.00
Subvention Ville Genève	25'800.00
Subvention Ville Genève "Journée internationale"	-
ATE participation	-
SUBVENTIONS EXTRAORDINAIRES	40'047.00
Subvention Loterie Romande	8'380.00
Participation FAPECO	-
Subvention DES "Marchez et Mangez" 2014	15'000.00
Subventions diverses	16'667.00
AUTRES PRODUITS	2'525.00
Dons	-
Jetons de présences	2'000.00
Produits divers	500.00
Produits financiers	25.00
CHARGES	194'442.00
PERSONNEL & MANDATAIRES	89'995.00
Salaire bruts coordination	52'000.00
Salaire bruts secrétariat	21'500.00
Charges sociales	12'495.00
Indemnités	2'000.00
Honoraires administratifs	1'500.00
Honoraires divers	500.00
Formation continue	-
DEPENSES LOCAUX	21'217.00
Loyer + charges + SIG	20'717.00
Location salles	500.00
Nettoyage et entretien bureau	-
BULLETIN, PUBLICATIONS, MATERIEL	64'580.00
Graphiste	3'600.00
Animations	9'380.00
Photographe	1'000.00
Web master	18'300.00
Traducteur	-
Impression	13'400.00
Diffusion et pose	10'400.00
Participation Pédibus coord.rde ATE	4'500.00
Petit matériel	3'500.00
Autres frais	500.00
ADMINISTRATION	13'100.00
Fournitures et petit matériel de bureau	500.00
Photocopieuse	6'000.00
Abonnements, cotisations, livres	1'000.00
Télécommunications	1'400.00
Site Internet	600.00
Frais postaux	2'300.00
Charges financières	100.00
Frais informatique	500.00
Assurances commerciales	500.00
Autres charges administratives	200.00
ASSOCIATION	2'400.00
Frais comité et commissions	700.00
Frais AD	400.00
Dons et cadeaux	300.00
Rétrocession jetons présence	1'000.00
FRAIS REPRESENTATION, PROMOTION	2'650.00
Publicité et annonces	800.00
Frais de représentation	-
Colloques et conférence	300.00
Frais de transport	250.00
Frais divers promotion	1'300.00
FRAIS DIVERS	500.00
Frais divers	500.00
Perte sur débiteurs	-
Charges exceptionnelles	-
AMORTISSEMENTS	-
Amortissements mobilier et équipement	-
Amortissement informatique	-
Amortissement véhicule	-
PROVISIONS	-
Amortissements mobilier et équipement	-
Amortissement informatique	-
Amortissement véhicule	-
Résultat	-11'153.00

Remerciements



Toutes les activités présentées dans ce rapport sont rendues possibles grâce à l'engagement des membres du comité, des membres délégué-es du GAPP et des parents d'élèves en général, des parents qui conduisent des lignes de Pédibus tout au long de l'année.

Différents partenaires nous soutiennent par leurs apports financier, informatif et théorique.

Un grand merci à tous les parents et enseignants qui s'engagent au quotidien auprès des enfants. Sans eux, le climat de confiance et l'amélioration du lien famille-école ne seraient pas possible.

La liste qui suit n'est probablement pas complète et nous présentons nos excuses à ceux qui se sentiraient oubliés.

Le Département de l'instruction publique

M. Charles Beer Conseiller d'Etat

La Direction générale de l'enseignement primaire devenue depuis Direction générale de l'enseignement obligatoire.

Le Département de l'Intérieur et de la mobilité

Mme Michèle Künzler, Conseillère d'Etat

Le Département de la cohésion sociale, de la jeunesse et des sports, Ville de Genève

Mme Esther Alder, Conseillère Administrative

Le Service des écoles de la Ville de Genève

Le Plan cantonal de prévention et de promotion de la santé, Département des affaires régionales, de l'économie et de la santé et Promotion Santé Suisse

La Société pédagogique genevoise, SPG

L'Association genevoise des cadres de l'enseignement primaire, AGCEP

La Fédération des associations de parents du cycle d'orientation, FAPECO

La Fédération des associations de parents du post-obligatoire, FAPPO

La Fédération des associations de parents d'élèves de Suisse romande et du Tessin, FAPERT

Le Service de la recherche en éducation, SRED

Le Groupement intercommunal pour l'animation parascolaire, GIAP

L'Office médico-pédagogique, OMP

L'Ecole des parents

La Loterie Romande

La Fondation Willsdorf

La Famille Firmenich

L'Association Transport et environnement, ATE

La Brigade d'éducation et de prévention, BEP

L'Agence Etienne&Etienne

M. Cleto, responsable du bâtiment scolaire de Saint-Jean

Les EPI et l'Orangerie, entreprises sociales.

Comité 2013



Le comité du GAPP est composé de 5 personnes issues des 57 associations de parents membres du GAPP et élues à l'Assemblée générale.

Toutes sont bénévoles et s'engagent sans compter au service des APE et de l'école publique genevoise.

Les séances du comité sont ouvertes aux membres du GAPP qui désirent y participer.

Présidente

Sandra Capeder

Vice-Présidente

Geneviève Rosset

Trésorière

Romaine Michellod

Membres

Séverine Schusselé-Fillietaz

Corinne Cornaglia

Coordination et secrétariat

Anne Thorel Ruegsegger

Corinne Pellet



Membres 2013



Le GAPP connaît une période stable au niveau de ses membres.

Sur un total de 79 APE constituées et connues dans le canton de Genève, 59 sont membres du GAPP. Quelques APE se sont mises en veilleuse, faute de membres pour leur comité.

Chaque APE qui le désire peut devenir membre.

Le GAPP soutient ses membres pour diverses démarches ou projets.

Aïre	Liotard
Appertoux (Perly-Certoux)	Lully Sézenove
Anières	Meinier
Avanchets	Meyrin-Cointrin
Avully	Moca (Caroline-Morgine)
Balexert	Onex-Parc
Bardonnex	Onex-Village
Bellevue	Pâquis
Bernex	Pervenches-Montfalcon
Cayla	Peschier
Céligny	Petit-Lancy
Centre-Ville	Petit-Saconnex
Champel-Malagnou (en veille)	Plainpalais (en veille)
Charmilles-Charles-Giron	Plan-les-Ouates
Chêne-Bougeries	Saint-Jean
Chêne-Bourg	Satigny
Collex-Bossy	Serves-Sapay
Collonge-Bellerives, Vézenaz	Seujet-Necker
Cologny (en veille)	Tambourine
Confignon	Thônex
Corsier	Tivoli
Cropettes-Beaulieu	Trembley
Geisendorf (en veille)	Troinex
Genêts	UCE-Bossons Onex
Grand-Lancy	Vandoeuvres
Grand-Saconnex	Vernier-Village (en veille)
Grottes	Versoix
Gy-Presinge	Veyrier-Pinchat
Hermance	Vieusseux-Franchises
Jacques-Dalphin	
Jonction	
Le Corbusier	